

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4456

concernant l'attribution du statut de professeur associé à madame Jeanne Dorle

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

**ATTENDU** les attentes du Département des sciences administratives quant aux contributions de madame Dorle à titre de professeur associé à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'extrait ADOSA 16-05-2006 No 775 de la 355<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 16 mai 2006 à l'effet d'attribuer le statut de professeur associé à madame Jeanne Dorle pour une période de deux ans;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Jeanne Dorle;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** à madame Jeanne Dorle le statut de professeur associé pour une période de deux ans, soit du 27 juin 2006 au 26 juin 2008;

**DE RATTACHER** la professeure Dorle au Département des sciences administratives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4457

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Louis B. Ferguson

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

**ATTENDU** les attentes du Département des sciences administratives quant aux contributions de monsieur Ferguson à titre de professeur associé à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'extrait ADOSA 16-05-2006 No 775 de la 355<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 16 mai 2006 à l'effet d'attribuer le statut de professeur associé à monsieur Louis B. Ferguson pour une période de deux ans;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Louis B. Ferguson;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** à monsieur Louis B. Ferguson le statut de professeur associé pour une période de deux ans, soit du 27 juin 2006 au 26 juin 2008;

**DE RATTACHER** le professeur Ferguson au Département des sciences administratives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4458

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Alain LeMéhauté

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

**ATTENDU** les attentes du Département des sciences administratives quant aux contributions de monsieur LeMéhauté à titre de professeur associé à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'extrait ADOSA 16-05-2006 No 775 de la 355<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 16 mai 2006 à l'effet d'attribuer le statut de professeur associé à monsieur Alain LeMéhauté pour une période de deux ans;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur LeMéhauté;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** à monsieur Alain LeMéhauté le statut de professeur associé pour une période de deux ans, soit du 27 juin 2006 au 26 juin 2008;

**DE RATTACHER** le professeur LeMéhauté au Département des sciences administratives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4459

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Pierre Lemieux

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

**ATTENDU** les attentes du Département des sciences administratives quant aux contributions de monsieur Lemieux à titre de professeur associé à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'extrait ADOSA 16-05-2006 No 775 de la 355<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 16 mai 2006 à l'effet d'attribuer le statut de professeur associé à monsieur Pierre Lemieux pour une période de deux ans;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Pierre Lemieux;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** à monsieur Pierre Lemieux le statut de professeur associé pour une période de deux ans, soit du 27 juin 2006 au 26 juin 2008;

**DE RATTACHER** le professeur Lemieux au Département des sciences administratives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4460

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Serge Raynal

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

**ATTENDU** les attentes du Département des sciences administratives quant aux contributions de monsieur Raynal à titre de professeur associé à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'extrait ADOSA 16-05-2006 No 775 de la 355<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 16 mai 2006 à l'effet d'attribuer le statut de professeur associé à monsieur Serge Raynal pour une période de deux ans;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Serge Raynal;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** à monsieur Serge Raynal le statut de professeur associé pour une période de deux ans, soit du 27 juin 2006 au 26 juin 2008;

**DE RATTACHER** le professeur Raynal au Département des sciences administratives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4461

concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Julio J. Valdés

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé;

**ATTENDU** les attentes du Département d'informatique et d'ingénierie quant aux contributions de monsieur Valdés à titre de professeur associé à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la résolution No INF2365 de la 202<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 14 juin 2006 à l'effet d'attribuer le statut de professeur associé à monsieur Valdés pour une période de deux ans;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Valdés;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** à monsieur Julio J. Valdés le statut de professeur associé pour une période de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2008;

**DE RATTACHER** le professeur Valdés au Département d'informatique et d'ingénierie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 301-CA-4462**

concernant l'émission d'attestations d'études - programmes courts de premier et deuxième cycle

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** la résolution 247-CE-1697 adoptée par la Commission des études du 15 juin 2006;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ÉMETTRE** les attestations d'études pour les programmes courts de premier et deuxième cycle aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4463

concernant le Protocole d'entente concernant la participation de l'UQO à la création d'un Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les travaux de recherche menés par les professeurs de l'UQO en collaboration avec des partenaires de l'UQAR, l'UQAC et l'UQAT sur le développement territorial;

**ATTENDU** que la qualité de ces travaux a été reconnue par le FQRSC qui a octroyé un financement d'infrastructure au Centre de recherche en développement territorial;

**ATTENDU** l'importance stratégique pour les établissements en région de l'Université du Québec d'assurer le leadership en recherche dans ce domaine;

**ATTENDU** le projet de protocole d'entente;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le principe d'une participation de l'UQO à la constitution du Centre de recherche sur le développement territorial;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche afin de signer le protocole d'entente sous réserve que les dispositions ayant des incidences financières soient revues afin de permettre à l'UQO d'appuyer financièrement le Centre dans la mesure de ses moyens, étant entendu par ailleurs que l'UQO entend honorer les engagements qu'elle a pris dans le dossier spécifique du financement du FQRSC;

**D'INVITER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à discuter avec les partenaires d'un allègement aux procédures prévues au protocole relativement aux modifications éventuelles aux statuts et règlements du Centre.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4464

concernant la nomination de membres du Comité de santé, sécurité et prévention

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 239-CA-3409 approuvant la Politique de santé, sécurité et prévention;

**ATTENDU** l'article 8.3 de la Politique de santé, sécurité et prévention;

**ATTENDU** les recommandations des associations et des syndicats;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Étienne Simard,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les membres du Comité de santé, sécurité et prévention, soit:

- Mme Line Blais, Syndicat du groupe professionnel
- M. Denis Brochu, Syndicat des professeures et professeurs
- Mme Isabel Côté, Syndicat des chargées et chargés de cours
- M. Marc-André De Blois, Association du personnel administratif
- Mme Sonia Estupinan, Association générale des étudiants
- Mme Carolle Moyneur, Syndicat du personnel de soutien
- M. Pierre Tessier, Association des cadres

pour un mandat se terminant le 31 mai 2008.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4465

concernant le renouvellement des contrats d'assurances collectives de l'Université du Québec au 1<sup>er</sup> juin 2006

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les articles 4 et 7 de la Loi sur l'Université du Québec;

**ATTENDU** la recommandation du Comité réseau sur les assurances collectives relative au renouvellement des contrats d'assurances collectives;

**ATTENDU** la résolution 2006-5-AG-R-89 adoptée par l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec le 25 mai 2006;

**ATTENDU** que les établissements membres de l'Université du Québec doivent ratifier le renouvellement des contrats d'assurances collectives réseau;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Pierrette Gaudreau, appuyée par madame Claudette Gatien,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RATIFIER** le renouvellement, pour la période du 1er juin 2006 au 31 mai 2007, des contrats d'assurance salaire avec Desjardins Sécurité financière, d'assurance vie et d'assurance accident-maladie avec Financière Manuvie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4466

concernant la modification au Règlement sur la promotion d'un environnement sans fumée à l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les articles 31 et 42 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la résolution 258-CA-3743 adoptée par le Conseil d'administration à sa réunion du 17 décembre 2002 et la résolution 298-CA-4380 adoptée par le Conseil d'administration du 20 mars 2006 modifiant le Règlement sur la promotion d'un environnement sans fumée à l'Université du Québec en Outaouais afin de l'harmoniser avec la nouvelle loi, la loi modifiant la Loi sur le tabac (16 juin 2005);

**ATTENDU** le besoin pour l'Université de nommer des inspecteurs indépendants et compétents afin de faire appliquer le règlement et la Loi sur le tabac;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claudette Gatien,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** l'article 6.2 du Règlement sur la promotion d'un environnement sans fumée à l'Université du Québec en Outaouais comme suit :

#### 6.2 Inspecteur

L'Université prévoit faire respecter son règlement en sensibilisant les membres de la communauté universitaire et au besoin par des mesures administratives et disciplinaires, des mécanismes de surveillance et de gestion des plaintes. Toutefois, si ces moyens sont insuffisants, l'Université peut obtenir les services d'inspecteurs accrédités par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 301-CA-4467

concernant la nomination du directeur intérimaire du Module des sciences de l'administration (monsieur Robert Dupré)

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent unième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module;

**ATTENDU** la démission de Mme Emmanuelle Avon à titre de directrice par intérim du Module des sciences de l'administration;

**ATTENDU** l'intérêt manifesté par M. Robert Dupré pour assurer la direction du Module;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** M. Robert Dupré à titre de directeur intérimaire du Module des sciences de l'administration, et ce, pour la période débutant le 27 juin 2006 et se terminant le 30 septembre 2006.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général